

Évaluation
de la maîtrise
du socle commun
de connaissances
et de compétences
au collège

Expérimentation mars 2009

TABLE DES MATIÈRES

Expérimentation 2008 - 2009

Introduction	3
Calendrier	4
Textes de référence	4
Comment procéder ?	5
Attestations délivrées aux élèves	7
Compétence 1 La maîtrise de la langue française	14
Compétence 2 La pratique d'une langue vivante étrangère	19
Compétence 3 Les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique	21
Compétence 4 La maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication	30
Compétence 5 La culture humaniste	32
Compétence 6 Les compétences sociales et civiques	34
Compétence 7 L'autonomie et l'initiative	37

Introduction

En 2005, la nation s'est fixé comme objectif de garantir à chaque élève au moins les moyens nécessaires pour acquérir un socle commun constitué d'un ensemble de connaissances et de compétences qu'il est indispensable de maîtriser pour accomplir avec succès sa scolarité, poursuivre sa formation, construire son avenir personnel et professionnel et réussir sa vie en société. Les connaissances et compétences du socle commun sont précisées dans le décret 2006-830, pris après avis du Haut Conseil de l'Éducation.

L'acquisition des compétences du socle commun par les élèves est progressive et s'effectue tout au long de la scolarité obligatoire. Les équipes pédagogiques vérifient puis valident les compétences acquises par leurs élèves au cours des activités et des évaluations menées dans la pratique ordinaire de la classe. Des paliers intermédiaires, adaptés aux rythmes d'apprentissage définis par les cycles, sont déterminés dans la maîtrise du socle. Les compétences acquises et validées sont évaluées à trois moments de la scolarité obligatoire :

- en fin de CE1 : palier 1 du socle
- en fin de CM2 : palier 2 du socle
- en fin de 3^e ou en fin de scolarité obligatoire : palier 3 du socle.

Chaque année, l'Éducation nationale doit rendre compte au Parlement du nombre d'élèves maîtrisant le socle à chaque palier. Ces indicateurs donnent la proportion d'élèves maîtrisant en fin de palier le socle commun et chacune des compétences. Cette année, à titre expérimental, les indicateurs seront obtenus à partir de la mesure des acquis d'un échantillon représentatif d'élèves. Votre collègue fait partie de l'échantillon, aussi allez-vous être amené à attester les compétences de vos élèves de 3^e.

Ce document présente :

- les attestations de maîtrise de compétences à renseigner ;
- les grilles de référence qui explicitent les connaissances et compétences attendues, précisent les limites et proposent des situations d'évaluation ;
- des indications sur les critères de validation d'une compétence ;
- une présentation des outils que vous pouvez utiliser en complément de vos propres observations, contrôles et évaluations.

Ces outils sont mis à votre disposition sur un site protégé. Ils sont dédiés à cette opération et ne peuvent être diffusés à d'autres usages que celui-ci.

Calendrier

Les outils mis à votre disposition sont consultables en ligne dès début février 2009. La période d'observation des élèves est fixée entre les vacances d'hiver et celles de printemps de votre zone. La saisie des attestations des élèves sera possible durant deux semaines en fin de période. Elle se fera en ligne sur le site dédié à l'opération.

	Zone A	Zone B et Corse	Zone C
Début de l'opération	Lundi 23 février 2009	Lundi 9 mars 2009	Lundi 2 mars 2009
Début de la saisie des résultats des élèves	Lundi 30 mars 2009	Lundi 13 avril 2009	Lundi 6 avril 2009
Remontée définitive	Lundi 13 avril 2009	Lundi 27 avril 2009	Lundi 20 avril 2009

	Académies de Martinique et de Guadeloupe	Académie de Guyane	Académie de la Réunion
Début de l'opération	Lundi 2 mars 2009	Mercredi 4 mars 2009	Lundi 23 février 2009
Début de la saisie des résultats des élèves	Lundi 30 mars 2009	Lundi 30 mars 2009	Lundi 30 mars 2009
Remontée définitive	Lundi 27 avril 2009	Lundi 27 avril 2009	Lundi 27 avril 2009

Textes de référence

Concernant le socle commun de connaissances et de compétences

Loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'École (Article 9),
loi n° 2005-380 du 23 avril 2005

Décret relatif au socle commun de connaissances et de compétences et annexe,
décret n° 2006-830 du 11 juillet 2006

Concernant le livret de compétences

Décret relatif au livret de compétences,
décret n° 2007-860 du 14 mai 2007

Comment procéder ?

Maîtriser les compétences et connaissances du socle commun, c'est être capable de mobiliser ses acquis dans des tâches et des situations complexes, à l'école puis dans la vie. Chaque compétence du socle commun requiert la contribution de plusieurs disciplines et, réciproquement, une discipline contribue à l'acquisition de plusieurs compétences. Ainsi, à l'école et au collège, tous les enseignements et toutes les disciplines ont un rôle à jouer dans l'acquisition du socle : les pratiques scolaires artistiques, culturelles et sportives, les activités du CDI, la formation des délégués, le tutorat entre élèves, les séances préparant la séquence d'observation, les heures de vie de classe, etc., y contribuent pleinement.

La maîtrise du socle commun de connaissances et de compétences est attestée lorsque chacune des sept compétences est validée. On entend par compétence une combinaison de connaissances, de capacités et d'attitudes qui sont mobilisées de façon appropriée dans une situation donnée. Vous trouverez dans ce document un chapitre consacré à chacune de ces compétences :

1. la maîtrise de la langue française
2. la pratique d'une langue vivante étrangère
3. les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique
4. la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication (TIC)
5. la culture humaniste
6. les compétences sociales et civiques
7. l'autonomie et l'initiative

Dans chaque chapitre, vous trouverez un texte introductif vous précisant les particularités de la validation de cette compétence, les grilles de référence du socle commun vous permettant de situer le cadre de cette évaluation, ainsi qu'une liste d'outils. Les évaluations et les observations conduites depuis le début de l'année peuvent déjà vous permettre, pour chaque élève, de valider tel ou tel domaine de capacités. Pour les capacités restant à vérifier, vous pouvez utiliser vos propres supports qui s'insèrent dans la continuité de votre cours et de votre progression pédagogique et auxquels les élèves sont habitués. Vous veillerez à ce qu'ils soient cohérents avec les indications de la grille de référence. Vous pouvez aussi utiliser les outils mis à votre disposition sur le site dédié à cette opération.

Une fois les élèves évalués, les attestations sont renseignées par le professeur principal après consultation de l'équipe pédagogique de la classe. Chaque attestation est subdivisée en domaines (c'est-à-dire un regroupement de connaissances, de capacités et/ou d'attitudes).

Il convient, pour valider les attestations, d'adopter les règles suivantes :

- pour attester la maîtrise du socle commun, toutes les compétences doivent être validées. Les sept compétences du socle commun ne sont pas compensables entre elles ;
- pour attester la maîtrise d'une compétence, on apprécie la maîtrise de chaque domaine, sans exiger de l'élève qu'il les maîtrise tous. Toutefois, il est recommandé que l'élève ait au moins une des connaissances, capacités et attitudes dans les domaines qu'il ne maîtrise pas ;
- pour attester les acquis d'un domaine, on l'apprécie globalement, sans exiger de l'élève qu'il maîtrise chacune des connaissances, capacités et attitudes qui le composent.

Le professeur principal doit renseigner le document de validation pour chacun des domaines et, en fin de tableau, pour chacune des sept compétences.

Compétence

Valider le domaine : pour valider le domaine, le professeur principal, après consultation de l'équipe pédagogique, coché cette case pour chaque domaine.

Compétence 4
La maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication

Domaine 1 :
s'approprier un environnement informatique de travail oui non

Un environnement informatique permet d'acquérir, stocker, traiter des données codées pour produire des résultats.

Les environnements informatiques peuvent communiquer entre eux et en particulier en réseau.

Utiliser, gérer des espaces de stockage à disposition.

Utiliser les périphériques à disposition.

Utiliser les logiciels et les services à disposition.

Domaine 2 : adopter une attitude responsable oui non

Des lois et des règlements régissent l'usage des TIC.

Connaître et respecter les règles élémentaires du droit relatif à sa pratique.

Protéger sa personne et ses données.

Faire preuve d'esprit critique face à l'information et à son traitement.

Participer à des travaux collaboratifs en connaissant les enjeux et en respectant les règles

Domaine 3 : créer, produire, traiter, exploiter des données oui non

L'adéquation entre la nature des données et le type de logiciel détermine la pertinence du résultat des traitements.

Saisir et mettre en page un texte.

Traiter une image, un son ou une vidéo.

Organiser la composition du document, prévoir sa présentation en fonction de sa destination, différencier une situation simulée ou modélisée d'une situation réelle.

Domaine 4 : s'informer, se documenter oui non

Les outils de recherche utilisent des critères de classement et de sélection de l'information.

Consulter des bases de données documentaires en mode simple (plein texte).

Identifier, trier et évaluer des ressources.

Chercher et sélectionner l'information demandée.

Domaine 5 : communiquer, échanger oui non

Il existe des outils de communication permettant des échanges en mode direct ou en mode différé.

Écrire, envoyer, diffuser, publier.

Recevoir un commentaire, un message y compris avec pièces jointes, exploiter les spécificités des différentes situations de communication en temps réel ou différé.

Domaine :
regroupement de connaissances, de capacités et/ou d'attitudes.

Valider la compétence :
pour valider la compétence, le professeur principal, après consultation de l'équipe pédagogique, coché cette case.

Compétence 4 validée oui non

Attestations délivrées aux élèves

Compétence 1

La maîtrise de la langue française

Lire

oui non

Lire à haute voix, de façon expressive, un texte en prose ou en vers.

Analyser les éléments grammaticaux d'une phrase afin d'en éclairer le sens.

Dégager l'idée essentielle d'un texte lu ou entendu.

Manifester sa compréhension de textes variés, qu'ils soient documentaires ou littéraires.

Comprendre un énoncé, une consigne.

Lire des œuvres littéraires intégrales, notamment classiques, et rendre compte de sa lecture.

Écrire

oui non

Copier un texte sans erreur.

Écrire lisiblement et correctement un texte spontanément ou sous la dictée.

Répondre à une question par une phrase complète.

Rédiger un texte bref, cohérent, construit en paragraphes, correctement ponctué, en respectant des consignes imposées : récit, description, explication, texte argumentatif, compte rendu, écrits courants (lettres...).

Utiliser les principales règles d'orthographe lexicale et grammaticale.

Adapter le propos au destinataire et à l'effet recherché.

Résumer un texte.

S'exprimer à l'oral

oui non

Prendre la parole en public.

Adapter sa prise de parole (attitude et niveau de langue) à la situation de communication (lieu, destinataire, effet recherché).

Prendre part à un dialogue, un débat : prendre en compte les propos d'autrui, faire valoir son propre point de vue.

Reformuler un texte ou des propos lus ou prononcés par un tiers.

Rendre compte d'un travail individuel ou collectif (exposés, expériences, démonstrations...).

Dire de mémoire des textes patrimoniaux (textes littéraires, citations célèbres).

Utiliser des outils

oui non

Utiliser des dictionnaires, imprimés ou numériques, des ouvrages de grammaire ou des logiciels de correction orthographique.

Compétence 1 validée

oui non

Compétence 2
La pratique d'une langue vivante étrangère – Niveau A2

Le niveau requis au palier 3 pour la pratique d'une langue vivante étrangère est celui du niveau A2 du cadre européen commun de référence pour les langues.

Réagir et dialoguer oui non

Établir un contact social, dialoguer sur des sujets familiers, demander et donner des informations, réagir à des propositions.

Écouter et comprendre oui non

Comprendre un message oral pour réaliser une tâche.

Comprendre les points essentiels d'un message oral (conversation, information, récit, exposé).

Parler en continu oui non

Reproduire un modèle oral. Décrire, raconter, expliquer. Présenter un projet et lire à haute voix.

Lire oui non

Comprendre le sens général de documents écrits et savoir repérer des informations dans un texte.

Écrire oui non

Copier, écrire sous la dictée. Renseigner un questionnaire, écrire un message simple. Rendre compte de faits, écrire un court récit, une description.

La maîtrise du niveau A2 est attestée en oui non
(préciser la langue vivante)

Compétence 3	
Les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique	
3A - Les principaux éléments de mathématiques	
<i>Savoir mobiliser ses connaissances et ses compétences mathématiques et conduire des raisonnements pour résoudre des problèmes dans les différents champs suivants</i>	
Organisation et gestion de données	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Reconnaître des situations de proportionnalité, utiliser des pourcentages, des tableaux, des graphiques. Exploiter des données statistiques et aborder des situations simples de probabilité.	
Nombres et calculs	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Connaître et utiliser les nombres entiers, décimaux et fractionnaires. Mener à bien un calcul mental, à la main, à la calculatrice, avec un ordinateur.	
Géométrie	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Connaître et représenter des figures géométriques et des objets de l'espace. Utiliser leurs propriétés.	
Grandeurs et mesure	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Réaliser des mesures (longueurs, durées...), calculer des valeurs (volumes, vitesse...) en utilisant différentes unités.	
3B - La culture scientifique et technologique	
Maîtriser des connaissances dans divers domaines scientifiques	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
L'univers et la Terre : organisation de l'univers ; structure et évolution au cours des temps géologiques de la Terre, phénomènes physiques. La matière : principales caractéristiques, états et transformations ; propriétés physiques et chimiques de la matière et des matériaux ; comportement électrique, interactions avec la lumière. Le vivant : unité d'organisation et diversité ; fonctionnement des organismes vivants, évolution des espèces, organisation et fonctionnement du corps humain. L'énergie : différentes formes d'énergie, notamment l'énergie électrique, et transformations d'une forme à une autre. Les objets techniques : analyse, conception et réalisation ; fonctionnement et conditions d'utilisation.	
Pratiquer une démarche scientifique ou technologique	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Observer, rechercher et organiser les informations. Réaliser, manipuler, mesurer, calculer, appliquer des consignes. Raisonner, argumenter, démontrer. Communiquer à l'aide de langages ou d'outils scientifiques ou technologiques.	
Mobiliser ses connaissances pour comprendre des questions liées à l'environnement et au développement durable	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Compétence 3 validée	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non

Compétence 4
La maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication (B2i)

Domaine 1 : s'approprier un environnement informatique de travail oui non

Un environnement informatique permet d'acquérir, stocker, traiter des données codées pour produire des résultats.

Les environnements informatiques peuvent communiquer entre eux et en particulier en réseau.

Utiliser, gérer des espaces de stockage à disposition.

Utiliser les périphériques à disposition.

Utiliser les logiciels et les services à disposition.

Domaine 2 : adopter une attitude responsable oui non

Des lois et des règlements régissent l'usage des TIC.

Connaître et respecter les règles élémentaires du droit relatif à sa pratique.

Protéger sa personne et ses données.

Faire preuve d'esprit critique face à l'information et à son traitement.

Participer à des travaux collaboratifs en connaissant les enjeux et en respectant les règles.

Domaine 3 : créer, produire, traiter, exploiter des données oui non

L'adéquation entre la nature des données et le type de logiciel détermine la pertinence du résultat des traitements.

Saisir et mettre en page un texte.

Traiter une image, un son ou une vidéo.

Organiser la composition du document, prévoir sa présentation en fonction de sa destination, différencier une situation simulée ou modélisée d'une situation réelle.

Domaine 4 : s'informer, se documenter oui non

Les outils de recherche utilisent des critères de classement et de sélection de l'information.

Consulter des bases de données documentaires en mode simple (plein texte).

Identifier, trier et évaluer des ressources.

Chercher et sélectionner l'information demandée.

Domaine 5 : communiquer, échanger oui non

Il existe des outils de communication permettant des échanges en mode direct ou en mode différé.

Écrire, envoyer, diffuser, publier.

Recevoir un commentaire, un message y compris avec pièces jointes, exploiter les spécificités des différentes situations de communication en temps réel ou différé.

Compétence 4 validée oui non

Compétence 5	
La culture humaniste	
Avoir des repères géographiques	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Situer et connaître les grands ensembles physiques et humains, les grands types d'aménagements, les principales caractéristiques de la France et de l'Union européenne.	
Avoir des repères historiques	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Situer et connaître les différentes périodes de l'histoire de l'humanité. Situer et connaître les grands traits de l'histoire de la France et de la construction européenne.	
Avoir des repères littéraires	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Lire des œuvres majeures issues de la culture française et européenne. Les situer dans l'histoire littéraire et culturelle.	
Avoir des repères en histoire des arts et pratiquer les arts	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Connaître des références essentielles de l'histoire des arts. Situer les œuvres dans leur contexte historique et culturel. Pratiquer diverses formes d'expression à visée artistique	
Lire et utiliser différents langages	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Images, cartes, croquis, textes, graphiques.	
Comprendre l'unité et la complexité du monde	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Identifier la diversité des civilisations, des sociétés, des religions. Identifier les enjeux du développement durable. Avoir des éléments de culture politique et économique. Utiliser ses connaissances pour donner du sens à l'actualité.	
Compétence 5 validée	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non

Compétence 6

Les compétences sociales et civiques

Connaître les principes et fondements de la vie civique et sociale oui non

Connaître les principaux droits de l'Homme et du Citoyen.

Connaître les valeurs, les symboles, les institutions de la République.

Connaître les règles fondamentales de la démocratie et de la justice.

Connaître les grandes institutions de l'Union européenne et le rôle des grands organismes internationaux.

Connaître le rôle de la défense nationale.

Avoir un comportement responsable oui non

Connaître et respecter les règles de la vie collective.

Comprendre l'importance du respect mutuel et accepter toutes les différences.

Connaître les comportements favorables à sa santé et sa sécurité.

Connaître quelques notions juridiques de base.

Connaître quelques notions économiques et budgétaires de base.

Connaître le fonctionnement et le rôle de différents médias.

Être capable de mobiliser ses ressources intellectuelles et physiques dans diverses situations oui non

Connaître son potentiel.

Avoir une bonne maîtrise de son corps.

Compétence 6 validée oui non

Compétence 7
L'autonomie et l'initiative

Être autonome dans son travail, envisager son orientation de façon éclairée, s'impliquer dans un projet individuel ou collectif, développer ses facultés physiques, prendre des décisions, connaître son environnement économique, supposent des connaissances, des capacités et des attitudes qui s'acquièrent dans toutes les disciplines et, également, dans les activités éducatives qui prolongent les enseignements.

Ainsi, par exemple, peuvent participer du développement de l'autonomie et de l'initiative : la réalisation d'un exposé, la préparation d'une sortie pédagogique, la conduite d'une recherche, la formation des délégués, l'éducation à l'orientation avec le parcours de découverte des métiers et des formations, les activités sportives, culturelles ou artistiques réalisées dans le cadre associatif du collège, l'accompagnement éducatif.

C'est donc l'ensemble de l'équipe éducative (enseignants, CPE, COP, professeur documentaliste...), coordonnée à cette occasion par le professeur principal, qui est en mesure d'évaluer et de valider cette compétence.

Compétence 7 validée

oui

non

Compétence 1

La maîtrise de la langue française

Le contexte de l'évaluation à laquelle vous allez procéder

La loi d'orientation pour l'avenir de l'école de 2005 stipule que les acquis fondamentaux de chaque élève devront être évalués en fin de scolarité obligatoire au regard des sept compétences du socle commun, promulgué dans le décret du 11 juillet 2006.

Vous allez, pour la première fois officiellement, procéder à la validation de la compétence « Maîtrise de la langue française » pour vos élèves de la classe de troisième.

La compétence est présentée dans le socle commun comme la combinaison de connaissances, de capacités et d'attitudes. Autrement dit, si l'on admet, comme la définit Xavier Roegiers, que la compétence est effectivement « la possibilité, pour un individu, de mobiliser de manière intériorisée, un ensemble intégré de ressources en vue de résoudre une famille de situations problèmes », on peut considérer qu'**en termes d'apprentissage scolaire, le professeur cherche à développer des capacités dont la mise en œuvre mobilise des connaissances et suppose des attitudes.**

On comprend ainsi que la compétence « Maîtrise de la langue » s'exerce en situation et qu'elle ne peut être déclarée acquise que lorsque l'élève est capable de « mobiliser cet ensemble intégré de ressources » dans divers contextes d'évaluation, au sein non pas d'une seule discipline mais nécessairement de plusieurs disciplines.

La vérification des capacités à laquelle vous allez procéder, dans un contexte scolaire, peut concerner toutes les disciplines enseignées au collège. « Faire accéder tous les élèves à la maîtrise de la langue française, à une expression précise et claire à l'oral comme à l'écrit, relève de l'enseignement du français mais aussi de toutes les disciplines. Chaque professeur et tous les membres de la communauté éducative sont comptables de cette mission prioritaire de l'institution scolaire » (décret du 11 juillet 2006).

Dans un premier temps, vous allez **vérifier les capacités** de vos élèves, c'est-à-dire apprécier, pour chacune d'elles, le niveau de maîtrise (cf. la grille de référence). En fonction des résultats de cette vérification, vous considèrerez comme acquises ou non les capacités **dans votre propre discipline**. Dans un second temps, la validation de la compétence « Maîtrise de la langue » fera nécessairement l'objet d'une décision collégiale, par exemple lors d'un conseil de classe.

La compétence étant « un ensemble intégré de ressources... », cette validation de la compétence « Maîtrise de la langue » suppose une approche globale de l'évaluation qui conduit à rejeter l'évaluation de capacités isolées.

À la fin de la scolarité obligatoire, l'élève doit maîtriser les compétences nécessaires « pour accomplir avec succès sa scolarité, poursuivre sa formation, construire son avenir personnel et professionnel et réussir sa vie en société » (article 9 de la loi du 23 avril 2005 d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école).

Vous avez à votre disposition deux documents, à caractère institutionnel :

- **la grille de référence** : elle présente les quatre domaines de capacités de la maîtrise de la langue française : Lire / Écrire / S'exprimer à l'oral / Utiliser des outils ; pour chacun de ces

quatre domaines, la grille de référence présente successivement, en trois colonnes, et en les mettant en regard :

- les capacités à vérifier, qui mobilisent nécessairement connaissances et attitudes,
- les exigences pour la vérification de chacune des capacités,
- les situations de vérification à privilégier ;

• **l'attestation**, sur laquelle l'institution portera la mention de la validation ou de la non-validation de la compétence « Maîtrise de la langue » (page 5).

Pour cette validation de la compétence « Maîtrise de la langue », des évaluations et des observations conduites depuis le début de l'année peuvent déjà vous permettre, pour chaque élève, de valider tel ou tel domaine de capacités. Pour les capacités restant à vérifier, vous pouvez utiliser vos propres supports qui s'insèrent dans la continuité de votre cours et de votre progression pédagogique et auxquels les élèves sont habitués. Vous veillerez à ce qu'ils soient cohérents avec les indications de la grille de référence. Vous pouvez aussi utiliser les outils mis en ligne.

Quelques points à prendre en considération

- De façon générale, la vérification d'une capacité est effectuée dans au moins deux disciplines, plus si possible.
- La vérification d'une capacité peut s'appuyer sur divers supports : des textes, des documents, des situations pédagogiques.
- De quelque nature qu'il soit, le support est conforme à ceux qui sont utilisés dans les activités ordinaires de la classe de troisième.

Compétence 1 – Grille de référence

Connaissances et capacités du socle commun attendues en fin de scolarité obligatoire	Exigences d'évaluation de chacune de ces compétences (connaissances et capacités)	Indications pour l'évaluation Situations d'évaluation
Lire		
Lire à haute voix, de façon expressive, un texte en prose ou en vers.	Lire à haute voix un texte littéraire ou non, déjà étudié en cours, de manière à mettre en évidence le sens et l'intérêt.	L'évaluation se fera en toutes disciplines, dans les activités ordinaires de la classe, à l'exception de « Lire des œuvres littéraires intégrales, notamment classiques, et rendre compte de sa lecture* ». * Cette capacité est à évaluer en cours de français.
Analyser les éléments grammaticaux d'une phrase afin d'en éclairer le sens.	Dans un texte littéraire ou non, utiliser ses connaissances sur la langue (grammaire, orthographe, lexicale) pour résoudre une difficulté de compréhension. Elle pourra porter sur des productions d'élèves.	
Dégager l'idée essentielle d'un texte lu ou entendu. Manifester sa compréhension de textes variés, qu'ils soient documentaires ou littéraires.	Après lecture d'un texte, en reformuler les grandes lignes, de préférence à l'oral. Après lecture par l'élève ou le professeur d'un texte documentaire d'une ou deux pages : - dégager le thème ; - prélever les informations importantes ; - rendre compte de la progression d'un récit bref.	

ÉVALUATION DE LA MAÎTRISE DU SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES ET DE COMPÉTENCES AU COLLÈGE

Lire		
Comprendre un énoncé, une consigne.	Reformuler une consigne en explicitant la nature des tâches à accomplir. On pourra travailler sur la confrontation de consignes.	L'évaluation se fera en toutes disciplines, dans les activités ordinaires de la classe, à l'exception de « Lire des œuvres littéraires intégrales, notamment classiques, et rendre compte de sa lecture* ». * Cette capacité est à évaluer en cours de français.
Lire des œuvres littéraires intégrales, notamment classiques, et rendre compte de sa lecture*.	Après lecture d'une œuvre narrative, résumer l'histoire en précisant les relations entre les personnages et en relevant les principaux événements. Après lecture de toute œuvre, être capable d'exprimer son point de vue de lecteur et de le justifier par écrit ou oralement. Chapitre de roman ou nouvelle correspondant au programme en vigueur.	
Écrire		
Copier un texte sans erreur. Écrire lisiblement et correctement un texte spontanément ou sous la dictée.	Reproduire toute forme de texte et de document en respectant l'orthographe et la disposition (typographie). Écrire lisiblement un texte ou une « trace écrite » de cours en respectant les principales règles de l'orthographe grammaticale et lexicale (accords, formes verbales et orthographe des mots invariables).	
Répondre à une question par une phrase complète.	Exprimer sa pensée autrement que par un mot ou un groupe de mots, sous la forme d'un énoncé construit présentant un sens complet.	
Rédiger un texte bref, cohérent, construit en paragraphes, correctement ponctué, en respectant des consignes imposées : récit, description, explication, texte argumentatif, compte rendu, écrits courants (lettres...).	Sur un sujet précis, rédiger, de manière autonome, un texte cohérent d'au moins deux paragraphes, respectant les consignes d'écriture.	
Résumer un texte.	Faire un résumé d'un texte littéraire ou documentaire, entendu ou lu, en restituant son sens global et son organisation. La capacité pourra être évaluée à partir d'une situation pédagogique.	
Utiliser les principales règles d'orthographe lexicale et grammaticale.	Cette capacité sera évaluée dans toutes les situations de la capacité « Écrire ».	
Adapter le propos au destinataire et à l'effet recherché.	Cette capacité sera évaluée dans toutes les situations de la capacité « Écrire ».	

S'exprimer à l'oral		
Prendre la parole en public.	Prendre la parole devant un auditoire de façon audible, organisée et compréhensible pour tous. On pourra utiliser un stage, une sortie. On pourra évaluer cette compétence dans le cadre de la DP3 et de la DP6 ou d'activités culturelles.	L'évaluation se fera en toutes disciplines, dans les activités ordinaires de la classe à l'exception de « Dire de mémoire des textes patrimoniaux (textes littéraires, citations célèbres)* ». * L'évaluation se fera dans la classe de français.
Prendre part à un dialogue, un débat : prendre en compte les propos d'autrui, faire valoir son propre point de vue.	Dans un échange entre professeur et élève ou entre élèves, savoir reformuler une intervention et apporter une justification pour l'étayer ou la rejeter.	
Reformuler un texte ou des propos lus ou prononcés par un tiers.	Reformuler avec objectivité un document, une intervention orale, un bilan de séance, une situation.	
Rendre compte d'un travail individuel ou collectif (exposés, expériences, démonstrations...).	Présenter un travail de manière organisée et être capable de répondre à des demandes de précision, d'explication.	
Dire de mémoire des textes patrimoniaux (textes littéraires, citations célèbres)*.	Dire de façon intelligible et expressive des textes ou extraits divers (théâtre, poésie...). Cette capacité sera évaluée sur des textes connus et élucidés.	
Adapter sa prise de parole (attitude et niveau de langue) à la situation de communication (lieu, destinataire, effet recherché).	Cette capacité sera évaluée dans toutes les situations d'expression orale. Cohérence du propos, prise en compte de l'auditoire, respect des règles syntaxiques orales (on acceptera les approximations syntaxiques, les redondances dès lors qu'elles correspondront aux nécessités de l'oral).	
Utiliser des outils		
Des dictionnaires, imprimés ou numériques.	Savoir utiliser un dictionnaire pour vérifier l'orthographe ou le sens d'un mot, découvrir un synonyme ou un mot nécessaire à l'expression de sa pensée.	L'évaluation se fera en toutes disciplines, dans les activités ordinaires de la classe. * L'évaluation se fera dans la classe de français.
Des ouvrages de grammaire ou des logiciels de correction orthographique*.	Savoir utiliser un ouvrage de grammaire ou un logiciel de correction pour vérifier une forme conjuguée, un accord ou un point de syntaxe.	

Compétence 1 – Outils proposés

Ces activités ne sont que des propositions, elles sont bien sûr modifiables par vos soins en fonction de vos choix pédagogiques et de votre progression.

Mathématiques

Trois exercices vous sont proposés (construction géométrique, problème géométrique, analyse d'un ticket de caisse et pourcentage).

Arts plastiques

L'évaluation de l'écrit et de l'oral s'organise sur la question de l'original et de sa reproduction et, plus largement, sur la question du référent. Des situations pédagogiques et un texte, support d'évaluation, vous sont proposés à titre d'exemple.

Ce texte, « Original et reproduction », issu d'un ouvrage pour la jeunesse, permet plusieurs niveaux de lecture : prélèvement d'informations et compréhension.

Sciences de la vie et de la Terre

Le support pédagogique proposé est un exemple d'activité permettant d'apprécier l'acquisition de différentes capacités dans le but de participer à la validation de la compétence 1 (découverte de la vaccination).

Éducation physique et sportive

Contribuer à la construction et à la validation de la compétence « Maîtrise de la langue » du socle commun suppose que les élèves soient mis en situation d'écrire, de lire, de parler tout en sachant que le cœur des apprentissages en EPS reste la motricité. Les outils proposés illustrent des situations de mise en activité de l'élève (escalade, danse, sport de raquette, sports collectifs : handball et basket-ball).

Français

Des activités à mener au cours d'une séance vous sont proposées.

Histoire-géographie

Des activités vous sont proposées : analyse de documents, lecture de textes.

Compétence 2

La pratique d'une langue vivante étrangère

Vous renseignerez l'attestation en vous appuyant sur les descripteurs de capacités du niveau A2 dans le strict respect des programmes d'enseignement qui définissent le cadre des savoirs culturels, lexicaux, grammaticaux et phonologiques. L'évaluation des connaissances et capacités doit être contextualisée afin de placer l'élève en situation de communication écrite ou orale au travers de tâches à réaliser (participer à un jeu de rôles, prendre part à un débat, composer un poème, rédiger une lettre, faire une présentation, rendre compte d'une lecture, d'un événement, raconter une histoire, mener à bien une recherche...).

Dans les situations courantes de la vie quotidienne et scolaire, l'élève sera capable de :		
Activités langagières	Capacités à évaluer	Critères d'évaluation
Réagir et dialoguer	Interagir de façon simple avec un débit adapté et des reformulations	
	Établir un contact social : présentations, salutations et congé, remerciements, échange de nouvelles...	L'élève possède un vocabulaire suffisant mais restreint pour établir un contact social, domine les civilités et les différentes formulations selon le moment de la journée, domine les structures exclamatives et interrogatives.
	Dialoguer sur des sujets familiers : situations courantes, faits, personnages légendaires ou contemporains, à condition de pouvoir faire répéter et reformuler de temps à autre.	L'élève possède un vocabulaire suffisant mais restreint pour échanger sur les aspects quotidiens de son environnement, replacer un événement dans sa chronologie et l'exprimer en utilisant des connecteurs logiques et des repères temporels, échanger des impressions sur un personnage célèbre. Il sait utiliser les formes verbales pour parler du présent et du passé, les pronoms personnels sujets et les possessifs. La prononciation est globalement correcte.
	Demander et donner des informations (itinéraire, repas, achats, horaires, prix, événement...), réagir et répondre à une demande d'aide, d'explication, de confirmation, de permission...	L'élève possède un vocabulaire suffisant mais restreint pour donner et obtenir des informations, se débrouille avec les nombres, les quantités, le prix et l'heure, sait poser les questions.
	Réagir à des propositions, à des situations : accepter, refuser, exprimer ses goûts, ses opinions, faire des suggestions.	L'élève possède un vocabulaire suffisant mais restreint pour accepter ou refuser une proposition, une invitation, fait des suggestions en retour, parle de ce qu'il aime et réagit simplement aux propositions de son interlocuteur, utilise les pronoms personnels sujets, les formes verbales nécessaires pour parler de ses goûts et de ses opinions.
Écouter et comprendre	Comprendre une intervention brève si elle est claire et simple	
	Comprendre un message oral pour réaliser une tâche : instructions et consignes, expressions familières de la vie quotidienne, présentations, indications chiffrées, récits...	L'élève répond de manière adéquate à la tâche.
	Comprendre les points essentiels d'un message oral : conversation, information, récit, exposé.	

Parler en continu	Produire en termes simples des énoncés sur les gens et sur les choses	
	Reproduire un modèle oral.	La prononciation est globalement correcte.
	<p>Décrire : sa vie quotidienne (son environnement, ses activités...), un objet.</p> <p>Raconter : une histoire, un événement, une expérience.</p> <p>Expliquer : comparaisons, raisons d'un choix.</p>	<p>L'élève utilise un vocabulaire suffisant mais restreint pour décrire quelque chose sous forme d'une simple liste de points, raconter un événement dans un ordre chronologique ou fournir une explication simple. Il mobilise les structures et les formes verbales adéquates (dont le passé), utilise la 3^e personne du singulier et du pluriel, les possessifs et les comparatifs, les repères spatiaux, les articulateurs les plus fréquents pour relier des énoncés.</p> <p>L'élève se fait globalement comprendre avec une prononciation globalement correcte.</p>
<p>Présenter un projet et lire à haute voix de manière expressive : faire une brève annonce ou un exposé préparé.</p>	<p>L'élève se fait globalement comprendre avec une prononciation globalement correcte, possède un vocabulaire suffisant mais restreint pour annoncer et exposer quelque chose, utilise toutes les personnes, utilise le futur et les temps de l'indicatif pertinents, utilise les articulations les plus fréquentes pour relier des énoncés.</p>	
Lire*	Comprendre des textes courts et simples	
	<p>Comprendre le sens général de documents écrits et savoir repérer des informations ciblées dans un texte : une lettre personnelle simple et brève, des documents factuels (prospectus, menus, annonces, inventaires et horaires, signalétique urbaine, lettres, brochures, courts articles de journaux), une histoire.</p>	L'élève répond de manière adéquate à la tâche.
Écrire*	Écrire des énoncés simples et brefs	
	Copier, écrire sous la dictée.	
	<p>Renseigner un questionnaire, écrire un message simple : formulaire, lettre, courriel...</p>	En se référant à des modèles, l'élève respecte la forme épistolaire ; il mobilise le lexique et les structures adéquats, utilise des formulations et des expressions connues.
	<p>Rendre compte de faits, écrire un court récit, une description : décrire un événement, une activité passée, une expérience personnelle ou imaginée, les aspects quotidiens de son environnement (gens, lieux, école, paysages, objets...).</p>	En se référant à des modèles, l'élève mobilise du lexique, respecte la syntaxe de la phrase simple, utilise des connecteurs simples.

* Pour le cas plus particulier de la langue chinoise, les critères d'évaluations prennent en compte la maîtrise du seuil des 405 caractères publié dans les programmes de 2^{de} (A. du 30-7-2002, BO du HS n° 7 du 3 octobre 2002).

Compétence 3

Les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique

L'évaluation de la maîtrise du socle doit s'inscrire dans la durée et ne peut donc se limiter à une épreuve ponctuelle. Chaque élément de la compétence doit être évalué en veillant à la stabilité de la réponse et aux variations du contexte. Le contrôle en cours de formation, permettant une validation des acquis à plusieurs reprises, réduit le risque de validation aléatoire.

Les **grilles de référence** ci-jointes précisent les éléments exigibles en fin de collège et donnent des indications pour évaluer les élèves en situation. Elles guident l'observation de l'élève tout au long de l'année.

L'évaluation de l'acquisition des compétences du socle commun nécessite d'autres processus que celui des évaluations classiques, même si les devoirs surveillés et les devoirs à la maison permettent de mesurer l'acquisition de certaines compétences. Un certain nombre d'entre elles ne peut être validé qu'en situation dans la classe. C'est le cas, par exemple du calcul mental, de l'utilisation des TICE, de l'initiative, des aptitudes liées à la pratique d'une démarche expérimentale ou du travail en groupe. De plus, la pratique quotidienne de la classe offre une occasion unique de validation indépendante de la qualité d'expression, celle-ci étant très régulièrement un facteur de blocage pour certains élèves capables de raisonner et d'expliquer oralement leur raisonnement mais ayant du mal à s'approprier les canons traditionnels de la rédaction scientifique.

Composante 3A – Les principaux éléments de mathématiques

La maîtrise des principaux éléments de mathématiques s'acquiert essentiellement à travers la résolution de problèmes issus de la vie courante ou des autres disciplines.

Les **exercices** proposés ici sont donnés à titre d'exemples en vue d'évaluer la maîtrise de certaines compétences. Ils recouvrent les quatre domaines des programmes : organisation et gestion de données, nombres et calculs, géométrie, grandeurs et mesures. Certains concernent plusieurs domaines ou mobilisent plusieurs compétences. Quelques-uns pourront fort bien donner lieu à des prolongements afin d'aller au-delà. Cet ensemble d'exercices n'a cependant pas vocation à l'exhaustivité.

L'acquisition des compétences relevant du pilier 3 du socle commun doit être évaluée dans le cadre de la résolution de problèmes qui met également en jeu des compétences de nature transversale : rechercher et organiser l'information, expérimenter, raisonner, argumenter, communiquer. Cette résolution de problèmes doit être appréciée avec discernement. Ainsi, ce n'est pas parce que le résultat final est faux que l'élève n'a pas fait la preuve de certaines capacités. Il convient d'avoir à l'esprit que les difficultés éprouvées par certains élèves peuvent trouver leur origine dans la lecture de l'énoncé. On s'efforcera donc de faire la part des choses afin d'apprécier objectivement l'acquisition des diverses compétences en jeu. De même, on distinguera ce qui relève de la connaissance de certains termes de la compréhension plus profonde du concept qu'ils recouvrent (par exemple : périmètre et aire).

Plus généralement, il est indispensable, notamment pour les élèves éprouvant des difficultés, que l'évaluation de la maîtrise du socle repose sur un **dialogue** permanent, qui peut seul permettre d'obtenir des précisions sur les représentations de l'élève ou de lui apporter une aide pour dépasser

des obstacles. Cela est particulièrement vrai pour les exercices de type QCM ou vrai/faux, pour lesquels l'absence de rédaction ne dispense pas d'une analyse des réussites ou erreurs. Ces exercices pourront souvent être considérés comme un prétexte au dialogue.

Composante 3B – La culture scientifique et technologique

La maîtrise des principaux éléments de culture scientifique et technologique s'acquiert :

- d'une part en mobilisant les connaissances des différents champs du socle commun de connaissances et de compétences dans des situations simples de la vie courante. En classe de 3^e, ces champs sont « la matière », « le vivant », « l'énergie » et les « objets techniques » ; le champ « l'Univers et la Terre » n'étant pas évaluable en classe de 3^e, est considéré, dans ce cadre expérimental, comme validé de fait par le passage de l'élève de la classe de 4^e à la classe de 3^e ;
- d'autre part en pratiquant une démarche scientifique ou technologique. Les éléments constitutifs de cette démarche sont « Observer, rechercher et organiser des informations », « Réaliser, manipuler, mesurer, calculer, appliquer des consignes », « Raisonner, argumenter, démontrer » et « Communiquer à l'aide de langages ou d'outils scientifiques et technologiques ».

Les **outils** proposés sont donnés à titre d'exemples en vue d'évaluer la maîtrise de certaines compétences. Quelques-uns concernent plusieurs domaines ou mobilisent plusieurs compétences. Les exemples proposés n'ont pas vocation à l'exhaustivité.

- En physique-chimie, les QCM et les sujets ouverts font référence aux connaissances et aux capacités figurant en caractères droits dans le programme de la classe de 3^e, c'est-à-dire aux éléments de programme se rapportant au socle.
- En sciences de la vie et de la Terre, les exemples donnés visent à évaluer « connaissances, capacités et attitudes » attendues en fin de scolarité obligatoire en référence aux programmes actuellement en vigueur (ou à celui qui le sera à la rentrée 2009).
- En technologie, l'outil proposé fait référence à la démarche technologique caractéristique de la discipline. Cette démarche, qui intègre celles d'investigation et de résolution de problèmes techniques, est caractérisée par un mode de raisonnement fait de transpositions, de similitudes de problématiques et d'analogies, tout en tenant compte des contraintes.

La **validation** de la compétence 3 du socle commun doit être faite en concertation par les quatre professeurs concernés (physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre, technologie et mathématiques).

Compétence 3 – Grille de référence

3A – Les principaux éléments de mathématiques			
Savoir mobiliser ses connaissances et ses compétences mathématiques et conduire des raisonnements pour résoudre des problèmes dans les différents champs suivants			
Organisation et gestion de données	Reconnaître des situations de proportionnalité, utiliser des pourcentages, des tableaux, des graphiques. Exploiter des données statistiques et aborder des situations simples de probabilité.	Reconnaître si deux grandeurs sont ou non proportionnelles et, dans l'affirmative : - déterminer et utiliser un coefficient de proportionnalité ; - utiliser les propriétés de linéarité ; - calculer une quatrième proportionnelle.	Les nombres en jeu sont entiers, décimaux ou fractionnaires. Il s'agit de reconnaître et traiter une situation de proportionnalité : - à partir d'un graphique ; - en l'associant à une description du type « je multiplie par ... ».
		Relier pourcentages et fractions. Appliquer un taux de pourcentage. Calculer un taux de pourcentage, une fréquence.	Les capacités sont les mêmes qu'au cycle central, mais elles sont évaluées dans un contexte plus complexe.
		Repérer un point sur une droite graduée, dans un plan muni d'un repère orthogonal. Lire, utiliser, interpréter des données présentées sous forme de tableaux, de graphiques. Effectuer, à la main ou avec un tableur-grapheur, des traitements de données.	Les données seront, autant que possible, recueillies à l'issue d'expériences ou d'enquêtes. Les exigences sont celles du cycle central, mais les situations traitées sont plus riches. Les traitements de données interviennent notamment pour exprimer et exploiter les résultats de mesures d'une grandeur dans le cadre d'une étude statistique.
		Utiliser un tableur-grapheur pour : - présenter des données ; - calculer des effectifs, des fréquences, des moyennes ; - créer un graphique ou un diagramme.	Il s'agit de créer, analyser, utiliser une formule comprenant non seulement des références relatives, mais aussi des références absolues (les références mixtes sont exclues).
		Déterminer des probabilités dans des contextes familiers par : - un calcul exact lorsque la situation le permet ; - des fréquences observées expérimentalement dans le cas contraire.	Les exigences portent uniquement sur les expériences à une épreuve.

ÉVALUATION DE LA MAÎTRISE DU SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES ET DE COMPÉTENCES AU COLLÈGE

Nombres et calculs		<p>Mobiliser des écritures différentes d'un même nombre. Comparer des nombres. Choisir l'opération qui convient au traitement de la situation étudiée.</p>	<p>Les nombres utilisés sont les nombres relatifs en écriture décimale ou fractionnaire. La comparaison des nombres en écriture fractionnaire se limite au cas de deux nombres positifs ; la mise au même dénominateur doit pouvoir se faire par simple calcul mental.</p>
		<p>Maîtriser de manière automatisée les tables de multiplication « dans un sens ou dans l'autre » pour effectuer un calcul mental simple, un calcul réfléchi, un calcul posé portant sur des nombres de taille raisonnable. Mener à bien un calcul instrumenté (calculatrice, tableur). Conduire un calcul littéral simple.</p>	<p>Les opérations mobilisées sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les quatre opérations sur les nombres relatifs entiers, décimaux ; - la multiplication des nombres relatifs en écriture fractionnaire ; - l'addition, la soustraction des nombres relatifs en écriture fractionnaire, dans le cas où la mise au même dénominateur peut se faire par calcul mental. Pour la division décimale posée, les nombres décimaux comportent au maximum deux chiffres après la virgule et le diviseur est un entier inférieur à 10. Le calcul littéral porte sur : <ul style="list-style-type: none"> - le calcul de la valeur d'une expression littérale en donnant aux variables des valeurs numériques ; - la transformation d'une expression du premier degré à une variable.
		<p>Évaluer mentalement un ordre de grandeur du résultat avant de se lancer dans un calcul. Contrôler un résultat à l'aide d'une calculatrice ou d'un tableur.</p>	<p>L'exigence porte sur l'ordre de grandeur d'une somme, d'une différence, d'un produit, d'un quotient de deux nombres décimaux.</p>
Géométrie	<p>Connaître et représenter des figures géométriques et des objets de l'espace. Utiliser leurs propriétés.</p>	<p>Effectuer des constructions simples en utilisant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des outils (instruments de dessin, logiciels) ; - des définitions, des propriétés (en acte et sans nécessité d'indiquer ou de justifier la méthode choisie). 	<p>Les tracés doivent pouvoir être réalisés sur papier uni ou support informatique. Les exigences sont celles du cycle central et portent en outre sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'agrandissement ou la réduction d'une figure ; - la représentation d'une sphère et de certains de ses grands cercles.
		<p>Utiliser les propriétés d'une figure et les théorèmes de géométrie pour traiter une situation simple. Raisonner logiquement, pratiquer la déduction, démontrer.</p>	<p>Les supports sont des configurations immédiatement lisibles ; les raisonnements ne font pas l'objet d'une mise en forme écrite. L'exigence porte sur la capacité à mobiliser une propriété pour élaborer une déduction simple. L'évaluation s'effectue oralement ou en situation, sans exigence particulière de formulation des justifications.</p>

ÉVALUATION DE LA MAÎTRISE DU SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES ET DE COMPÉTENCES AU COLLÈGE

Géométrie		Interpréter une représentation plane d'un objet de l'espace, un patron.	Les exigences sont celles du cycle central et portent en outre sur la représentation de la sphère et la connaissance et l'utilisation de la nature de sections planes de solides (cube, parallélépipède, rectangle, cylindre, sphère).
Grandeurs et mesure	Réaliser des mesures (longueurs, durées...), calculer des valeurs (volumes, vitesse...) en utilisant différentes unités.	Mesurer une longueur, un angle, une durée. Calculer une longueur, une aire, un volume, une vitesse, une durée.	Les exigences relatives aux valeurs en jeu dans les calculs sont les mêmes que celles de la partie « Nombres et calcul ». Aux exigences du cycle central s'ajoutent la connaissance et l'utilisation de l'effet d'une réduction ou d'un agrandissement sur l'aire et le volume. Il s'agit par ailleurs : - d'utiliser un multimètre, - d'utiliser un pied à coulisse, - de mesurer un volume et une masse, par exemple dans des situations de conservation et de non-conservation de ces grandeurs.
		Effectuer des conversions d'unités relatives aux grandeurs étudiées.	Les exigences relatives aux valeurs en jeu sont les mêmes que celles de la partie « Nombres et calcul ». Les changements d'unités portent aussi sur des grandeurs produits ou des grandeurs quotients familières aux élèves et s'appuient sur des raisonnements directs et non sur des formules.

3B – La culture scientifique et technologique		
	Éléments du socle exigibles en fin de troisième	Indications pour l'évaluation en situation
L'univers et la Terre : organisation de l'univers ; structure et évolution au cours des temps géologiques de la Terre, phénomènes physiques.	Savoir que la Terre est un objet du système solaire gouverné par la gravitation. L'univers, la matière et les organismes vivants baignent dans une multitude de signaux, notamment lumineux, qui se propagent. Connaître les principales caractéristiques de la Terre au cours des temps géologiques	Il s'agit d'introduire la gravitation à partir du système solaire et de définir le poids d'un corps. L'émission, la propagation et la réception des signaux sont abordées de manière qualitative, par le biais des émetteurs et des récepteurs usuels. Les principaux événements géologiques qui ont marqué l'histoire de la Terre sont positionnés sur une frise chronologique.
La matière : principales caractéristiques, états et transformations ; propriétés physiques et chimiques de la matière et des matériaux ; comportement électrique, interactions avec la lumière.	Savoir expliquer simplement la conduction électrique. Connaître les principales propriétés des transformations chimiques. Justifier les choix des matériaux utilisés.	La conduction électrique dans les métaux et dans les solutions aqueuses est abordée à un niveau simple à partir des notions d'électron et d'ion. Les transformations chimiques étudiées se limitent à la réaction entre le fer et l'acide chlorhydrique. La justification du choix des matériaux utilisés est abordée à partir des besoins auxquels répond l'objet technique et des possibilités de recyclage.

<p>Le vivant : unité d'organisation et diversité ; fonctionnement des organismes vivants, évolution des espèces, organisation et fonctionnement du corps humain.</p>	<p>Caractériser l'unité du vivant à l'échelle moléculaire. Exploiter les caractères communs au sein du vivant pour établir leurs liens de parenté et appréhender l'évolution des espèces. Connaître la relation entre les changements identifiés dans le monde vivant et les phénomènes géologiques exceptionnels. Connaître les modalités de reproduction, de développement et de fonctionnement des êtres vivants. Maîtriser des connaissances sur les actions de l'Homme. Connaître les techniques de procréation médicalement assistée, de transfusions sanguines, de greffes de cellules et de tissus, de transplantations de certains organes.</p>	<p>Il s'agit d'identifier et de localiser le programme génétique au sein de la cellule. Il s'agit d'aborder le renouvellement des groupes et des espèces au cours des temps géologiques et d'établir l'origine commune des espèces. La relation de parenté est établie à partir de quelques espèces précises, dont l'Homme. Il s'agit d'identifier une crise biologique. Il s'agit : - d'identifier un caractère de l'espèce, les variations individuelles et l'influence des facteurs environnementaux ; - d'expliquer l'origine de la stabilité de l'information génétique et l'originalité de chaque individu à partir du suivi de deux paires de chromosomes. Le rôle de l'Homme est abordé dans le cadre de son influence sur le milieu et sur les paysages, de la prévention des catastrophes naturelles et du maintien de la biodiversité. Il s'agit d'établir la relation entre des habitudes de vie et l'apparition de maladies.</p>
<p>L'énergie : différentes formes d'énergie, notamment l'énergie électrique, et transformations d'une forme à une autre.</p>	<p>Savoir que l'énergie peut revêtir différentes formes ; connaître l'énergie électrique et son importance. Savoir qu'un corps en mouvement possède de l'énergie. Connaître les ressources en énergie fossile et les énergies renouvelables. Savoir localiser les pertes d'énergie et connaître la notion de rendement. Connaître le caractère plus ou moins polluant de la source d'énergie.</p>	<p>La notion d'énergie chimique est limitée à une approche par la pile électrochimique. La puissance électrique et la mesure de l'énergie électrique sont abordées pour des circuits électriques alimentés en tension alternative. L'énergie d'un corps en mouvement (énergie cinétique) est abordée dans le cadre de la sécurité routière. Il s'agit de définir les énergies fossiles utilisées par l'Homme, les notions d'énergie fossile et d'énergie non renouvelable. Il s'agit : - d'analyser la nature et la quantité des différentes énergies aux points principaux de la chaîne énergétique ; - de mettre en évidence la notion de rendement par identification des principales pertes d'énergie.</p>

<p>Les objets techniques : analyse, conception et réalisation ; fonctionnement et conditions d'utilisation.</p>	<p>Décrire le principe général de fonctionnement d'un objet technique. Représenter graphiquement le fonctionnement et la structure d'un objet technique. Identifier l'origine des matières premières et leur disponibilité. Décrire succinctement des moyens d'obtention des matériaux par transformation des matières premières ou par recyclage. Appréhender l'impact d'une transformation et d'un recyclage en termes de développement durable. Énumérer différentes sources d'énergie possibles pour un objet technique et mettre en évidence leur influence sur : ses performances, son autonomie, le coût des solutions techniques retenues, et le caractère plus ou moins polluant.</p>	<p>Le principe général de fonctionnement d'un objet technique est analysé et décrit en s'appuyant sur le besoin auquel il répond, sur sa fonction d'usage et sur les solutions constructives et les principes physiques qu'il regroupe. Le fonctionnement et la structure d'un objet technique sont représentés graphiquement sous forme schématique ou 3D en utilisant un outil numérique (CAO). Il s'agit d'identifier les différents matériaux utilisés et les types d'énergie exploités dans la production et le fonctionnement des objets techniques étudiés et de comprendre que les choix sont liés à des contraintes techniques, humaines et économiques. Les activités doivent rester simples et concrètes, toujours en rapport avec les supports étudiés. L'élève est ainsi sensibilisé aux problèmes environnementaux et au développement durable.</p>
Pratiquer une démarche scientifique ou technologique		
<p>Observer, rechercher et organiser les informations.</p>	<p>Observer, recenser des informations : - extraire d'un document (papier ou numérique) les informations relatives à un thème de travail ; - extraire des informations d'un fait observé ; - décrire le comportement d'une grandeur ; - distinguer ce qui est établi de ce qui est à prouver ou à réfuter.</p>	<p>L'élève extrait des informations à partir d'un ensemble de documents (papier ou numériques) et d'observations. À partir d'une observation, d'une série de mesures, d'un tableau, l'élève repère lui-même le comportement d'une grandeur. Dans un document traitant d'un sujet d'actualité ou faisant débat, l'élève distingue les faits établis des faits à prouver ou à réfuter. À partir de l'observation du fonctionnement d'un objet technique, l'élève identifie qualitativement les grandeurs d'entrée et de sortie. Il est capable de les quantifier dans des cas simples.</p>
	<p>Organiser les informations pour les utiliser : - reformuler par un moyen de son choix les données utiles qu'il a prélevées ; - traduire des symboles, des consignes, des observations, des schémas ; coder, décoder... - utiliser un tableur pour recueillir, mettre en forme les informations afin de les traiter.</p>	<p>Au cours d'une étude de documents, au cours d'observations, l'élève repère des informations en accord ou non avec ses connaissances antérieures. L'élève traduit une information simple avec une codification choisie et pertinente.</p>

Réaliser, manipuler, mesurer, calculer, appliquer des consignes.	Effectuer un geste technique en respectant les consignes, utiliser une formule : - suivre un protocole donné (suivre un programme, réaliser un montage à partir d'un schéma, utiliser un appareil de mesure) ; - mesurer (lire une mesure, estimer la précision d'une mesure, optimiser les conditions de mesure) ; - calculer, utiliser une formule ; - réaliser tout ou partie d'un objet technique.	L'élève suit un protocole simple qu'il ne connaît pas ou plus complexe qu'il connaît. L'élève réalise une mesure avec un instrument qu'il connaît. Il en connaît les caractéristiques (précautions, estimation de l'erreur, conditions d'utilisation). L'élève calcule, utilise une formule, pour en déduire des valeurs. L'élève, en autonomie, met en œuvre une machine en respectant les règles de sécurité.
	Construire un graphique, un tableau, un schéma, une figure géométrique codée, en appliquant des consignes. Faire un schéma, un dessin scientifique ou technique en respectant des conventions.	L'élève construit un graphique ou un tableau en choisissant lui-même un paramètre de représentation (échelle, axes...). Dans ce cadre, il sait utiliser une calculatrice ou un tableur. L'élève fait un schéma, une figure, un dessin scientifique ou technique en utilisant des règles de représentation qu'il a apprises.
Raisonner, argumenter, démontrer.	Questionner, identifier un problème, formuler une conjecture ou une hypothèse : - saisir quand une situation se prête à un traitement scientifique ou technologique ; - formuler une hypothèse, une conjecture.	L'élève distingue, dans un contexte simple, les questions auxquelles on peut répondre directement, celles qui nécessitent un traitement et celles pour lesquelles l'information est insuffisante. L'élève dit si la question formalise convenablement le problème. L'élève participe à une formulation d'un problème simple à partir d'observations données ou d'une démarche par essais/erreurs. Dans une situation simple, l'élève dit si une variable ou un paramètre est pertinent(e). L'élève propose une ou plusieurs hypothèses, formule une conjecture qui correspond à la situation identifiée.
	Participer à la conception, à la mise en œuvre d'un algorithme, d'un protocole, d'une procédure, d'un programme : - proposer une méthode, un calcul, une expérience (protocole), un outil adapté ; - faire des essais (choisir, adapter une méthode, un protocole) ; - mettre en œuvre un raisonnement, une méthode, un théorème, une formule, un protocole expérimental, une technique ; - participer à l'écriture d'un algorithme simple et mettre en œuvre le programme correspondant.	L'élève adapte un protocole, un algorithme, un programme, à une situation proche. L'élève participe à la conception d'un protocole, d'un algorithme. Le problème étant clairement identifié, l'élève propose un protocole expérimental connu, met en œuvre une démarche par essais/erreurs, applique un théorème, une règle, une formule. Le protocole, l'algorithme étant donnés, l'élève sait dire quel résultat il attend ou quelles informations il va tirer du protocole, du programme.

	<p>Contrôler, exploiter les résultats :</p> <ul style="list-style-type: none"> - confronter le résultat au résultat attendu, valider ou invalider la conjecture, l'hypothèse ; - estimer la précision d'une mesure ; - évaluer la pertinence d'un algorithme, d'un programme simple. 	<p>L'élève exploite les résultats pour valider ou invalider chacune des hypothèses ou conjectures proposées.</p> <p>L'élève décrit l'influence d'un paramètre sur le phénomène étudié.</p> <p>L'élève contrôle la vraisemblance d'un résultat en faisant un calcul d'ordre de grandeur.</p> <p>L'élève utilise un plus grand nombre de mesures pour augmenter la précision d'un résultat.</p>
Communiquer à l'aide de langages ou d'outils scientifiques ou technologiques.	<p>Présenter une observation, une situation, un résultat, une solution sous une forme appropriée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - exprimer un résultat, une solution, une conclusion par une phrase correcte (expression, vocabulaire, sens) ; - proposer une représentation adaptée (schéma, graphique, tableau, figure...) ; - exprimer le résultat d'une mesure, d'un calcul (unité, précision...). 	<p>L'élève ordonne et structure une solution, une conclusion, un ensemble de résultats.</p> <p>L'élève propose un ou des modes d'expression ou de représentation appropriés pour exprimer le résultat d'une mesure, d'un calcul (unité, précision...).</p>
	<p>Exprimer à l'écrit ou à l'oral des étapes d'une démarche de résolution :</p> <ul style="list-style-type: none"> - présenter et expliquer l'enchaînement des idées (logique, rigueur, précision du vocabulaire). 	<p>L'élève sait rendre compte de la démarche de résolution selon une forme qu'il choisit.</p>
<p>Mobiliser ses connaissances pour comprendre des questions liées à l'environnement et au développement durable</p>		

Compétence 3 – Outils proposés

Composante 3 A

- Organisation et gestion de données (22 exercices)
- Nombres et calculs (16 exercices)
- Géométrie (18 exercices)
- Grandeurs et mesures (18 exercices)

Composante 3 B

Technologie

Outil d'aide à la construction d'évaluations à partir de votre progression.

Sciences physiques et chimiques

Une banque d'exercices et de situations expérimentales vous est proposée. Pour les travaux pratiques, une liste des sites académiques proposant des outils vous est également fournie.

Sciences de la vie et de la Terre

Une méthodologie vous est proposée pour exploiter vos évaluations dans le cadre du socle commun. De plus, cinq exemples d'évaluation vous sont proposés.

Compétence 4

La maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication

La culture numérique implique l'usage sûr et critique des techniques de la société de l'information. Il s'agit de l'informatique, du multimédia et de l'internet qui, désormais, irriguent tous les domaines économiques et sociaux. Ces techniques font souvent l'objet d'un apprentissage empirique hors de l'école. Il appartient néanmoins à celle-ci de faire acquérir à chaque élève un ensemble de compétences lui permettant de les utiliser de façon réfléchie et plus efficace.

Les connaissances et les capacités exigibles pour le B2i collège (Brevet informatique et internet) correspondent au niveau requis pour le socle commun. Elles sont acquises dans le cadre d'activités relevant des différents champs disciplinaires.

Le brevet informatique et internet est une attestation qui comporte trois niveaux de maîtrise des technologies de l'information et de la communication. Le niveau collège atteste l'acquisition des connaissances, capacités et attitudes que les élèves doivent maîtriser à l'issue de leur scolarité au collège.

L'évaluation à laquelle vous allez procéder ne doit pas être dissociée de celle mise en place dans le cadre de la scolarité de vos élèves.

La feuille de position B2i (Brevet informatique et internet – Collège) vous permettra d'organiser cette évaluation.

Elle est disponible sur le site : <http://eduscol.education.fr/D0053/documents.htm>

Compétence 4 – Grille de référence

Domaine 1 : s'approprier un environnement informatique de travail	
<p>Connaissances Un environnement informatique permet d'acquérir, stocker, traiter des données codées pour produire des résultats. Les environnements informatiques peuvent communiquer entre eux et en particulier en réseau.</p> <p>Capacités - utiliser, gérer des espaces de stockage à disposition, - utiliser les périphériques à disposition, - utiliser les logiciels et les services à disposition.</p>	<p>C.1.1 : Je sais m'identifier sur un réseau ou un site et mettre fin à cette identification. C.1.2 : Je sais accéder aux logiciels et aux documents disponibles à partir de mon espace de travail. C. 1.3 : Je sais organiser mes espaces de stockage. C.1.4 : Je sais lire les propriétés d'un fichier : nom, format, taille, dates de création et de dernière modification. C.1.5 : Je sais paramétrer l'impression (prévisualisation, quantité, partie de documents...).</p> <p>C.1.6 : Je sais faire un autre choix que celui proposé par défaut (lieu d'enregistrement, format, imprimante...).</p>

Domaine 2 : adopter une attitude responsable	
<p>Connaissances Des lois et des règlements régissent l'usage des TIC.</p> <p>Capacités - connaître et respecter les règles élémentaires du droit relatif à sa pratique, - protéger sa personne et ses données, - faire preuve d'esprit critique face à l'information et à son traitement, - participer à des travaux collaboratifs en connaissant les enjeux et en respectant les règles.</p>	<p>C.2.1 : Je connais les droits et devoirs indiqués dans la charte d'usage des TIC et la procédure d'alerte de mon établissement. C.2.2 : Je protège ma vie privée en ne donnant sur internet des renseignements me concernant qu'avec l'accord de mon responsable légal. C.2.3 : Lorsque j'utilise ou transmets des documents, je vérifie que j'en ai le droit. C.2.4 : Je m'interroge sur les résultats des traitements informatiques (calcul, représentation graphique, correcteur...). C.2.5 : J'applique des règles de prudence contre les risques de malveillance (virus, spam...). C.2.6 : Je sécurise mes données (gestion des mots de passe, fermeture de session, sauvegarde). C.2.7 : Je mets mes compétences informatiques au service d'une production collective.</p>
Domaine 3 : créer, produire, traiter, exploiter des données	
<p>Connaissances L'adéquation entre la nature des données et le type de logiciel détermine la pertinence du résultat des traitements.</p> <p>Capacités - saisir et mettre en page un texte, - traiter une image, un son ou une vidéo, - organiser la composition du document, prévoir sa présentation en fonction de sa destination, - différencier une situation simulée ou modélisée d'une situation réelle.</p>	<p>C.3.1 : Je sais modifier la mise en forme des caractères et des paragraphes, paginer automatiquement. C.3.2 : Je sais utiliser l'outil de recherche et de remplacement dans un document. C.3.3 : Je sais regrouper dans un même document plusieurs éléments (texte, image, tableau, son, graphique, vidéo...). C.3.4 : Je sais créer, modifier une feuille de calcul, insérer une formule. C.3.5 : Je sais réaliser un graphique de type donné. C.3.6 : Je sais utiliser un outil de simulation (ou de modélisation) en étant conscient de ses limites. C.3.7 : Je sais traiter un fichier image ou son à l'aide d'un logiciel dédié notamment pour modifier ses propriétés élémentaires.</p>
Domaine 4 : s'informer, se documenter	
<p>Connaissances Les outils de recherche utilisent des critères de classement et de sélection de l'information.</p> <p>Capacités - consulter des bases de données documentaires en mode simple (plein texte), - identifier, trier et évaluer des ressources, - chercher et sélectionner l'information demandée.</p>	<p>C.4.1 : Je sais rechercher des références de documents à l'aide du logiciel documentaire présent au CDI. C.4.2 : Je sais utiliser les fonctions principales d'un logiciel de navigation sur le web (paramétrage, gestion des favoris, gestion des affichages et de l'impression). C.4.3 : Je sais utiliser les fonctions principales d'un outil de recherche sur le web (moteur de recherche, annuaire...). C.4.4 : Je sais relever des éléments me permettant de connaître l'origine de l'information (auteur, date, source...). C.4.5 : Je sais sélectionner des résultats lors d'une recherche (et donner des arguments permettant de justifier mon choix).</p>
Domaine 5 : communiquer, échanger	
<p>Connaissances Il existe des outils de communication permettant des échanges en mode direct ou en mode différé.</p> <p>Capacités - écrire, envoyer, diffuser, publier, recevoir un commentaire, un message y compris avec pièces jointes, exploiter les spécificités des différentes situations de communication en temps réel ou différé.</p>	<p>C.5.1 : Lorsque j'envoie ou je publie des informations, je réfléchis aux lectures possibles en fonction de l'outil utilisé. C.5.2 : Je sais ouvrir et enregistrer un fichier joint à un message ou à une publication. C.5.3 : Je sais envoyer ou publier un message avec un fichier joint. C.5.4 : Je sais utiliser un carnet d'adresses ou un annuaire pour choisir un destinataire.</p>

Compétence 5

La culture humaniste

Vous allez procéder à l'évaluation de la compétence 5 du socle commun : « La culture humaniste ».

Fondée sur l'analyse et l'interprétation de textes, d'œuvres et de documents divers, la culture humaniste contribue à la formation du jugement, du goût, de la sensibilité et ouvre l'esprit à la diversité des situations humaines. Elle donne des repères communs pour comprendre le monde et construire un sentiment d'appartenance à la communauté des citoyens. Elle développe la conscience que les expériences humaines ont quelque chose d'universel.

Cette culture humaniste se construit à travers plusieurs disciplines enseignées au collège, qui contribuent à transmettre des repères géographiques, historiques, littéraires et artistiques communs tissant ainsi les fils d'une culture à la fois commune à tous et ouverte à l'altérité. Elle s'articule en savoirs multiples : des connaissances, des capacités et des attitudes.

L'évaluation que vous allez conduire doit prendre en compte ces champs complémentaires de compétence et vous utiliserez :

- vos évaluations habituelles ;
- la grille de référence, reproduite ci-dessous, précisant les éléments exigibles en fin de collège : elle donne des indications pour évaluer les élèves en situation ;
- une épreuve de 50 minutes déclinée en quatre exercices qui vous sont proposés et présentés sur le site ;
- une grille d'observation des pratiques artistiques ; un exemple vous est donné en arts plastiques ;
- une fiche-élève téléchargeable sur le site ;
- les éléments d'évaluation que vous avez pu collecter tout au long de l'année et qui seront rassemblés sur la fiche-élève proposée.

L'évaluation se mènera de manière collégiale et la décision de validation de la compétence 5 du socle commun, « la culture humaniste », sera discutée pour chaque élève par l'équipe des professeurs concernés.

Compétence 5 – Grille de référence

Avoir des repères géographiques	
<p>Situer et connaître :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les grands ensembles physiques et humains, - les grands types d'aménagement, - les principales caractéristiques de la France et de l'Union européenne. 	<p>Localiser et décrire les repères terrestres fondamentaux, les zones de peuplement et les déserts humains, les domaines bioclimatiques, les grands éléments du relief, les grands fleuves, les grandes métropoles et les principaux États.</p> <p>Situer dans le monde, en Europe, en France les grands types de paysages étudiés.</p> <p>Identifier et décrire les grands types d'aménagements agricoles, industriels, commerciaux, et de transports ; identifier les acteurs et leur rôle.</p> <p>Localiser, pour la France et l'Union européenne, les grands ensembles physiques, les caractéristiques de la distribution de la population, la place des villes et des axes majeurs d'échanges, les contrastes dans l'organisation de l'espace.</p>

Avoir des repères historiques	
<p>Situer et connaître :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les grandes périodes de l'histoire de l'humanité, - les grands traits de l'histoire de la France et de la construction européenne. 	<p>Identifier les périodes de l'histoire au programme.</p> <p>Connaître et mémoriser les principaux repères chronologiques (événements et personnages) du programme.</p> <p>Connaître et expliquer les principales caractéristiques politiques, sociales, culturelles et religieuses des sociétés ou des civilisations étudiées.</p> <p>Comprendre, raconter et expliquer les grands traits de l'histoire de la France.</p> <p>Connaître et expliquer les objectifs et les grandes phases de la construction européenne.</p>
Comprendre l'unité et la complexité du monde	
<p>Identifier la diversité des civilisations, des sociétés, des religions.</p>	<p>Comprendre et savoir présenter les éléments constitutifs d'une civilisation : politique, économique, social, religieux, et montrer l'importance des échanges culturels.</p> <p>Identifier les traces d'une civilisation dans le patrimoine actuel (vestiges archéologiques, œuvres d'art, textes littéraires...).</p> <p>Comprendre comment se pose la question des rapports entre les sociétés et leurs territoires.</p>
<p>Identifier les enjeux du développement durable.</p>	<p>Repérer les conflits d'usage entre les activités humaines et les ressources à l'échelle d'un territoire.</p> <p>Savoir définir ce qu'est le développement durable.</p>
<p>Avoir des éléments de culture politique et économique.</p>	<p>Savoir définir les grands types de régimes politiques ; connaître les caractéristiques du fonctionnement d'une démocratie ; décrire les principaux traits de la vie politique en France.</p> <p>Décrire et expliquer l'organisation de la production et l'évolution des échanges et leurs conséquences économiques, démographiques et sociales, du Moyen Âge à nos jours.</p>
<p>Utiliser ses connaissances pour donner du sens à l'actualité.</p>	<p>Connaître des critères de richesse et de pauvreté et présenter les inégalités de développement à diverses échelles.</p> <p>Repérer dans les faits d'actualité des éléments renvoyant à des situations historiques ou géographiques étudiées.</p> <p>Mobiliser les connaissances acquises sur les différentes périodes historiques étudiées pour en montrer les héritages (artistiques, culturels, religieux...) dans le monde actuel.</p> <p>Prélever des informations dans un ou plusieurs document(s) pour illustrer ou expliciter une notion.</p>

Compétence 5 - Outils proposés

Pour valider la compétence 5, vous utiliserez vos évaluations, les grilles d'observation et l'épreuve.

Une épreuve de 50 minutes comprenant :

- un exercice de repérage littéraire et culturel
- une frise de repérage historique et artistique
- un exercice sur le thème du développement durable
- un exercice de repérage géographique.

Des grilles d'observation de pratiques de cours.

Compétence 6

Les compétences sociales et civiques

Ces compétences, essentiellement transversales, visent l'insertion sociale de l'élève, du jeune, du futur citoyen. Tout au long de leur scolarité obligatoire, les élèves s'approprient les valeurs et le sens des règles de la vie collective, que ce soit au niveau local (règlement intérieur de l'établissement), au niveau national (loi) ou au niveau philosophique (droits de l'Homme).

Tous les lieux et moments de la vie scolaire permettent la mise en place de moments d'acquisition de ces compétences : au cours de l'enseignement avant tout, et également dans le cadre de la participation à des projets (de classe, clubs, association sportive, formation des délégués...), en s'investissant au CDI ou dans le cadre du CESC, en s'impliquant dans la passation d'examen (ASR, PSC1...). Tous ces vécus sont autant de situations qui participent à l'acquisition et à l'évaluation des compétences sociales et civiques.

Les grilles de référence ci-jointes précisent, en quatre domaines, les éléments exigibles en fin de collège et donnent des indications pour évaluer les élèves. Un certain nombre des compétences évaluées ne peut être apprécié qu'en situation de classe. C'est le cas par exemple des capacités à « connaître son potentiel » ou à « avoir une bonne maîtrise de son corps ». De plus, la pratique quotidienne de la classe offre une occasion unique de validation indépendante de la qualité de l'expression des élèves, celle-ci étant très régulièrement un facteur de blocage pour certains.

Des outils expérimentaux vous sont proposés à titre d'exemple : des questionnaires, des questions à choix multiples, des études de cas et des grilles d'auto-évaluation ; ils peuvent être utilisés en heure de vie de classe par un membre de l'équipe éducative (professeur, professeur documentaliste ou CPE). Les grilles d'auto-évaluation proposées peuvent donner lieu à des échanges qui participent également de l'évaluation des élèves. À la lecture de ces auto-évaluations, l'équipe, sous la coordination du professeur principal, décide de la validation de la sixième compétence. Si l'auto-évaluation de l'élève et l'évaluation de l'équipe éducative ne correspondent pas, l'un des membres mène un entretien avec l'élève. Cet échange donne l'occasion à l'élève d'apporter des informations supplémentaires, pouvant entraîner ou non une validation.

En utilisant les outils proposés, la compétence 6 sera validée si trois domaines sur quatre sont acquis avec au moins un élément présent dans chacun des quatre domaines. Si l'équipe souhaite utiliser d'autres outils d'évaluation, elle s'inspirera de la démarche ci-dessus pour la validation.

Compétence 6 – Grille de référence

Connaître les principes et fondements de la vie civique et sociale		
<p>Connaître les principaux droits de l'Homme et du Citoyen.</p> <p>Connaître les valeurs, les symboles, les institutions de la République.</p> <p>Connaître les règles fondamentales de la démocratie et de la justice.</p> <p>Connaître les grandes institutions de l'Union européenne et le rôle des grands organismes internationaux.</p> <p>Connaître le rôle de la défense nationale.</p>	<p>Connaître les principaux Droits de l'Homme et du Citoyen.</p> <p>Comprendre le principe de représentation, le suffrage universel, le secret du vote, la décision majoritaire.</p> <p>Connaître les principaux éléments de la Constitution de la V^e République.</p> <p>Connaître les règles fondamentales de la démocratie.</p> <p>Connaître le rôle de l'ONU.</p> <p>Connaître les missions de la Défense nationale.</p> <p>Connaître l'existence de la JAPD.</p>	<p>Questionnaire.</p> <p>Toute situation en classe ayant permis l'évaluation de ces compétences.</p>
Avoir un comportement responsable		
<p>Connaître et respecter les règles de la vie collective.</p> <p>Comprendre l'importance du respect mutuel et accepter toutes les différences.</p> <p>Connaître les comportements favorables à sa santé et sa sécurité.</p> <p>Connaître quelques notions juridiques de base.</p> <p>Connaître quelques notions économiques et budgétaires de base.</p> <p>Connaître le fonctionnement et le rôle de différents médias.</p>	<p>Connaître, comprendre et respecter le règlement intérieur de l'établissement.</p> <p>Respecter les principes de civilité.</p> <p>Distinguer la sphère publique et la sphère privée.</p> <p>Savoir débattre face à un cas de non-respect du règlement concernant un camarade ou soi-même.</p> <p>Respecter les différences, en particulier les personnes de l'autre sexe, dans ses mots comme dans ses actes.</p> <p>Connaître les recours contre la discrimination.</p> <p>Prendre en compte de manière effective les règles et les consignes de sécurité qu'imposent les activités physiques et sportives.</p> <p>Connaître et appliquer les méthodes de préparation à l'activité physique</p> <p>Connaître les conséquences possibles de la consommation d'alcool, de drogues, de médicaments sur le fonctionnement du système nerveux.</p> <p>Connaître les modes de prévention des IST et les différents modes de contraception.</p> <p>Mesurer et comprendre l'influence des médias et des réseaux de communication.</p> <p>Savoir évaluer la part de subjectivité ou de partialité d'un discours, d'un récit, d'un reportage, participer à un débat argumenté.</p>	<p>Note de vie scolaire.</p> <p>Grille d'auto-évaluation.</p> <p>ASSR.</p> <p>Étude de cas.</p> <p>Questionnaire.</p> <p>Toute situation en classe ou au sein de la vie scolaire ayant permis l'évaluation de ces compétences.</p>

Être capable de mobiliser ses ressources intellectuelles et physiques dans diverses situations		
Connaître son potentiel. Avoir une bonne maîtrise de son corps.	La connaissance de son potentiel contribue à la confiance en soi, à son affirmation constructive, notamment dans le travail de groupe, à forger son opinion personnelle, qui inclue la reconnaissance de ses erreurs. Savoir maîtriser son corps, non seulement dans les situations proposées dans le cadre de l'enseignement d'éducation physique et sportive, mais aussi dans tout autre événement de la vie sociale, devient un objet d'action éducative et un atout pour sa bonne insertion future. Ainsi cette capacité concerne aussi la maîtrise de son expression en public, de ses propres postures et présentation de soi, y compris dans des activités artistiques impliquant le corps.	Un exposé en classe, la simulation d'un entretien pour la recherche d'un stage, la réalisation d'un spectacle, toute autre situation en classe – y compris dans le travail de groupe – ayant permis l'évaluation de ces compétences. Grille d'auto-évaluation.

Compétence 6 – Outils proposés

Questionnaire de 30 questions sur les thèmes suivants

Plus que des tests en soi, ces questionnaires doivent être considérés comme des supports d'échanges et d'approfondissement des sujets abordés.

- Thème 1 : Connaître les principaux droits de l'Homme et du Citoyen
- Thème 2 : Connaître les valeurs, les symboles, les institutions de la République
- Thème 3 : Connaître les grandes institutions de l'Union européenne et le rôle des grands organismes internationaux
- Thème 4 : Connaître les comportements favorables à sa santé et à sa sécurité
- Thème 5 : Connaître le rôle de la Défense nationale
- Thème 6 : Connaître les règles fondamentales de la démocratie et de la justice

Grille d'auto-évaluation

Il existe deux versions de cette grille d'auto-évaluation

Étude de cas : « Avoir un comportement responsable »

Cinq cas vous sont proposés.

Compétence 7

L'autonomie et l'initiative

L'autonomie et l'initiative s'acquièrent tout au long de la scolarité, dans chaque discipline et activité scolaires. L'équipe éducative dans son ensemble prend en compte l'investissement des élèves dans leur travail ainsi que dans tous les lieux et moments de la vie scolaire : projets, rôle de délégué, clubs, association sportive, CDI... Cette évaluation est continue et ne peut donc se limiter à une épreuve ponctuelle, sous forme d'examen.

L'esprit d'initiative est développé par la mise en œuvre d'activités dans la classe et de projets d'envergures très différentes, engageant activement les élèves : de la réalisation d'un exposé à la recherche d'un stage jusqu'aux projets collectifs impliquant l'ensemble de l'établissement. La démarche mobilisée dans ces actions implique d'anticiper, d'organiser, de planifier. Par cette pratique, l'élève apprend à travailler en équipe, à communiquer, à trouver des solutions, c'est-à-dire à passer de la réflexion à l'action.

Si l'esprit d'initiative est nécessaire pour s'investir dans des actions et projets individuels ou collectifs, l'autonomie est indispensable pour les réaliser. Pour l'élève, développer l'autonomie, la curiosité et l'implication, se réalise au travers des apprentissages, de l'organisation de son travail, de son ouverture sur la société. En ce sens, l'auto-évaluation, pratique formatrice favorisant l'autonomie, est proposée comme outil pouvant contribuer à la validation de cette compétence. L'élève, en réfléchissant à ce qu'il sait et ne sait pas faire, à ce qu'il fait et ne fait pas, prend conscience de ses processus d'apprentissage, de ses propres méthodes de travail, de ses points forts, de ses points faibles. Par ailleurs, la validation de cette septième compétence intervient à l'occasion d'une transition importante du point de vue de l'orientation : l'élève se prépare à choisir une voie de formation. La qualité de cette réflexion, notamment dans le cadre du parcours de découverte des métiers et des formations, participe à la validation globale de cette compétence.

Les grilles de référence ci-jointes précisent les éléments attendus en fin de collège et donnent des indications pour évaluer les élèves en situation tout au long de l'année.

La grille d'auto-évaluation proposée, à titre d'exemple et non de modèle, est partagée en six domaines et présentée en deux versions. Celles-ci peuvent être utilisées en heure de vie de classe par un membre de l'équipe éducative (professeur, professeur documentaliste ou CPE). Les échanges à l'occasion de cette auto-évaluation participent également de l'évaluation des élèves. À la lecture de ces auto-évaluations, l'équipe éducative, sous la coordination du professeur principal, décide de la validation de la septième compétence. Si l'auto-évaluation de l'élève et l'évaluation de l'équipe ne correspondent pas, l'un des adultes mène un entretien avec l'élève. Cet échange donne l'occasion à l'élève d'apporter des informations supplémentaires, pouvant entraîner ou non une validation. En utilisant les grilles d'auto-évaluation proposées, la compétence 7 sera validée si quatre domaines sur six sont considérés comme acquis, sous réserve qu'au moins un élément soit présent dans chacun des six domaines. L'équipe éducative pourra s'inspirer de cette démarche de validation si elle utilise d'autres outils d'évaluation.

Compétence 7 – Grille de référence

Compétence 7 L'autonomie et l'initiative	Grille de référence	Explicitations niveau d'exigence - limites	Situations d'évaluation
<p>Être autonome dans son travail, connaître son environnement économique, envisager son orientation de façon éclairée, s'impliquer dans un projet individuel ou collectif, développer ses facultés physiques, prendre des décisions, supposent des connaissances,</p> <p>Ainsi, par exemple, peuvent participer aussi du développement de l'autonomie et de l'initiative :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'éducation à l'orientation avec le parcours de découverte des métiers et des formations, - les activités sportives, culturelles ou artistiques réalisées dans le cadre associatif du collège, - l'accompagnement éducatif. <p>C'est donc l'ensemble de l'équipe éducative (enseignants, CPE, COP, professeur documentaliste...), coordonnée à cette occasion par le professeur principal, qui est en mesure d'évaluer et de valider cette compétence.</p>	<p>S'appuyer sur des méthodes de travail, savoir respecter des consignes. Être capable de raisonner avec logique et rigueur, savoir s'auto-évaluer. Savoir choisir un parcours de formation, première étape de la formation tout au long de la vie. Développer sa persévérance. Avoir une bonne maîtrise de son corps, savoir nager. Savoir organiser son travail, planifier, anticiper, rechercher et sélectionner des informations pertinentes, chercher et utiliser des conseils.</p> <p>La motivation, la confiance en soi, le désir de réussir et de progresser sont des attitudes à développer.</p> <p>La volonté de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - se prendre en charge personnellement ; - exploiter ses facultés intellectuelles et physiques. <p>Prendre conscience de la nécessité de s'impliquer, de rechercher des occasions d'apprendre.</p> <p>Prendre conscience de l'influence des autres sur ses valeurs et ses choix.</p> <p>Avoir une ouverture d'esprit aux différents secteurs professionnels et conscience de leur égale dignité.</p> <p>Il s'agit d'apprendre à passer des idées aux actes, ce qui suppose savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - définir une démarche adaptée au projet ; - trouver et contacter des partenaires, consulter des personnes ressources ; - prendre des décisions, s'engager et prendre des risques en conséquence ; - prendre l'avis des autres, échanger, informer, organiser une réunion, représenter le groupe ; - déterminer les tâches à accomplir, établir des priorités. 	<p>Concernant l'orientation</p> <p>Il s'agit de contribuer à l'acquisition de l'aptitude à s'orienter tout au long de la vie, en utilisant des techniques de recherches documentaires ou de connaissance de soi et en sachant solliciter des conseils.</p> <p>Auto-évaluation : plus que son contenu, c'est la démarche dont il convient de vérifier la mise en place. S'agissant des centres d'intérêts, c'est la capacité à les enrichir (ouverture d'esprit) qui est recherchée.</p> <p>Environnement économique, métiers, fonctions : des connaissances réelles sont recherchées.</p> <p>Parcours de formation : là aussi des connaissances réelles sont recherchées, au-delà de celles transmises par l'héritage familial ou le quartier.</p>	<p>Situations</p> <p>Stage en entreprise. Participation aux mini-stages. Réflexion sur l'orientation. Actions de l'établissement. Voyage scolaire. Accompagnement éducatif. AS. Ateliers de pratique artistique. Parcours de découverte des métiers et de formations quand il est en place, les visites d'entreprises, les lieux de formation, les séquences d'observation... La tenue du livret personnel de suivi, quand il est ouvert, ou tout autre support permettant à l'élève de garder trace personnelle de ses expériences, doit être valorisée à cette occasion.</p>

Compétence 7 L'autonomie et l'initiative	Grille de référence	Explicitations niveau d'exigence - limites	Situations d'évaluation
	<p>Pour envisager son orientation de façon éclairée, connaissances et capacités à évaluer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - savoir s'auto-évaluer, identifier ses points forts et faiblesses, savoir explorer ses centres d'intérêt, ses valeurs, et les enrichir au fil des expériences réalisées ; - connaître l'environnement économique, les métiers, les différents secteurs professionnels, le fonctionnement d'une entreprise, identifier les fonctions variées dans l'organisation du travail et connaître les parcours de formation qui y conduisent ; - pour la construction de son parcours personnel, connaître les formations et les possibilités réelles de s'y intégrer en adoptant, si nécessaire, des stratégies ouvertes de choix. 	<p>Concernant les autres domaines</p> <p>Il s'agit de mettre en avant l'investissement des élèves, leur motivation aux tâches scolaires, mais également à la vie de l'établissement. Les élèves s'impliquant dans la réalisation de projets collectifs, dans le mandat de délégué, dans un tutorat..., de manière autonome, tout en respectant le cadre scolaire peuvent être évalués dans ce contexte.</p>	<p>Outils</p> <p>Grille d'auto-évaluation. Toutes productions réalisées quel qu'en soit le support (exposé en classe, expositions au CDI, rapport de stages, diaporamas, etc.). Outils d'investigation des centres d'intérêt, avec l'appui des COP : - le livret personnel de suivi, - l'entretien personnalisé d'orientation, - la fiche de dialogue (ou fiche « navette ») et le dossier d'orientation.</p>

Compétence 7 - Outils proposés

A - Grille d'auto-évaluation (1^{re} version)

B - Grille d'auto-évaluation (2^e version)